

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District : MONTRÉAL
N° : 500-06-000934-188

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

☒ **COUR SUPÉRIEURE**

☒ instruction ☒ contesté
☐ par défaut ☐ non contesté

Chambre : ☐ civile ☐ familiale
☒ actions collectives

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION AUTOMOBILE
ET AL.

DEMANDE

BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET AL.

DÉFENSE

Division : Pratique Salle n° 15.02 (Virtuelle)

DATE : 17 mars 2026

PRÉSENT : L'HONORABLE CATHERINE PICHÉ, J.C.S. (JP2866)

☒ DEMANDE/
☒ PRÉSENT(E) ☐ ABSENT(E)

Me GUY PAQUETTE
gpaquette@paquettegadler.com

☒ DÉFENSE
☒ PRÉSENT(E) ☐ ABSENT(E)

Me KARINE CHÊNEVERT
kchenevert@blg.com
Me AMÉLY LEWIS
amlewis@blg.com
Me YVES MARTINEAU
ymartineau@stikeman.com
Me LAURENCE BICH-CARRIÈRE
lbichcarriere@lavery.ca
Me EUGÈNE CZOLIJ
eugene.czolij@lrmm.com

NATURE DE LA CAUSE : Action collective

(et séquence) :

- 089 Demande introductive d'instance modifiée du 13 février 2026.
090 Demande d'autorisation de modifier la demande introductive d'instance modifiée.
999 Adoption nouveau protocole de l'instance

GREFFIER : LANDRY E.B. FAZILI, adj./g.a.C.s.

RÉFÉRENCES

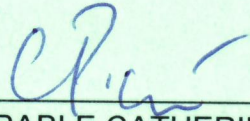
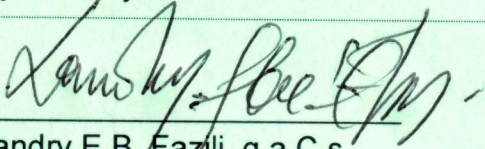
DÉBUT 09 : 15

FIN 10 : 41

RÉFÉRENCES

09 : 15	OUVERTURE DE L'AUDIENCE Identification de la cause et des avocats
09 : 15	Le Tribunal s'adresse aux avocats
09 : 18	Intervention introductive de Me Paquette : les demandes présentables
09 : 18	<i>I. De la Demande de modification de la D.I.I. modifiée du 13 février 2025</i>
09 : 18	Représentations en demande par Me Paquette
09 : 28	Question du Tribunal
09 : 38	Intervention de Me Chênevert
09 : 40	Intervention de Me Bich-Carrière
09 : 50	Intervention de Me Martineau
09 : 51	Intervention de Me Paquette (échange)
10 : 00	La question de la mise à jour de la demande est mise en suspens
10 : 01	Question du Tribunal relativement au nouveau Protocole de l'instance
10 : 01	Intervention de Me Paquette
10 : 04	<i>II. Du nouveau protocole de l'instance</i>
10 : 04	Intervention de Me Paquette (échange)
10 : 09	<i>III. Échanges de part et d'autre relativement à la préparation et t à la communication des expertises</i>
10 : 21	Commentaires du Tribunal
10 : 24	Intervention du Tribunal concernant l'avancement de l'instance
10 : 31	Engagements de part et d'autre
10 : 39	Échanges concernant le délai d'inscription

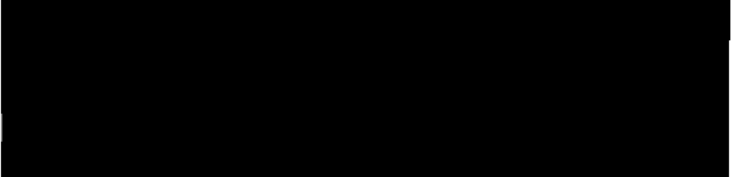
RÉFÉRENCES

10 : 40	<u>DÉCISION :</u> [1] Les procureurs en demande présenteront une demande de modification de leur Demande pour permission de modifier la Demande introductive d'instance modifiée du 15 février 2022 datée du 13 février 2025 au plus tard le 17 avril 2026; [2] Les procureurs en demande présenteront leur demande écrite pour permission d'interroger des tiers au plus tard le 17 avril 2026; [3] Les procureurs en défense répondront à ces deux demandes au plus tard le 15 mai 2026 et indiqueront, dans leur réponse, s'ils sont d'accord pour que jugement soit rendu sur le vu du dossier pour ces demandes; [4] Les procureurs en demande confirment qu'il n'y aura aucun réinterrogatoire des représentants de défenderesses au préalable; [5] Les procureurs en demande indiqueront aux procureurs en défense ceux dont leurs experts ont besoin parmi les informations déjà fournies, en outre, d'ici au 30 juin 2026, les procureurs en demande confirmeront aux avocats de chacune des parties défenderesses lesquels des engagements des tableaux annexés déjà fournis doit être mis à jour aux fins de leur expertise et la date à laquelle ils souhaitent cette mise à jour, et ce, aux fins des débats ultérieurs; [6] L'expertise en demande sera déposée au plus tard le 30 septembre 2026; [7] Les expertises en défense seront déposées au plus tard le 29 janvier 2027; [8] La date d'inscription du dossier pour enquête et audition est le 31 mars 2027.  L'HONORABLE CATHERINE PICHÉ, J.C.S.
10 : 41	Fin de l'audition
	<u>Annexe au PV</u> : Tableau des documents reçus par la FDCQ le 21 octobre 2022, mis à jour le 7 juin 2023.
	 Landry E.B. Fazli, g.a.C.s.

*** FIN ***

FÉDÉRATIONS DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

TABLEAU DES DOCUMENTS REÇUS LE 21 OCTOBRE 2022 ET MIS À JOUR LE 7 JUIN 2023

Numéro du pré-engagement dans la lettre du 22 octobre 2022 ET MIS À JOUR LE 7 JUIN 2023	ENGAGEMENTS	RÉPONSES ET OBJECTION DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	DEMANDES DES DEMANDERESSES
2.	En lien avec la pièce F-1 de la Déclaration sous serment de monsieur Benoit, le ou les contrats, dans les deux langues françaises et anglaise lorsque disponible, incluant les annexes, les ajouts et les modifications, intervenus entre la Fédération des Caisses Desjardins du Québec et le sous-traitant externe AVS Système inc. , ou autre, et ce, pour « la Période Visée » par l'action collective;		Nous avons reçu l'information jusqu'au 9 février 2019. Nous demandons la mise à jour. S'il y a eu de changement ou un nouveau contrat.
4.	En lien avec la pièce F-1 de la Déclaration sous serment de monsieur Benoit, le ou les contrats, dans les deux langues françaises et anglaise lorsque disponible, incluant les annexes, les ajouts et les		Nous avons reçu l'information jusqu'au 15 février 2022. Nous demandons la mise à jour.

Numéro du pré-engagement dans la lettre du 22 octobre 2022 ET MIS À JOUR LE 7 JUIN 2023	ENGAGEMENTS	RÉPONSES ET OBJECTION DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	DEMANDES DES DEMANDERESSES
	modifications, les ajouts et les modifications, intervenus entre la Fédération des Caisses Desjardins du Québec et le sous-traitant externe Dealertrack Canada , ou autre, et ce, pour «la Période Visée» par l'action collective;	[REDACTED]	
12.	Le nombre exact de contrats de vente à tempérament que la Fédération des Caisses Desjardins du Québec a conclus, mois par mois, avec les membres du groupe durant « la Période Visée » par l'action collective;	[REDACTED]	Nous avons reçu l'information jusqu'au 15 février 2022. Nous demandons la mise à jour.
20.	Les factures reçues par la Défenderesse et payées par elle au sous-traitant externe AVS Système inc. , au sous-traitant externe Dealertrack Canada , ou à tout autre sous-traitant pour inscrire les contrats de vente à tempérament dans le registre RDPRM et ce,	[REDACTED]	Nous avons reçu l'information jusqu'au 28 février 2022. Nous demandons la mise à jour.

TABLEAU DES DEMANDERESSES

Numéro du pré-engagement dans la lettre du 22 octobre 2022 ET MIS À JOUR LE 7 JUIN 2023	ENGAGEMENTS	RÉPONSES ET OBJECTION DE LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	DEMANDES DES DEMANDERESSES
	pour « la Période Visée » par l'action collective;	[REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]	

